

# Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 01 / septembre 2011 / **Situation céréalière française**

Cette année, le bilan blé tendre est marqué par des ressources en baisse de 12 % par rapport à la campagne précédente. Les utilisations par le secteur de l'alimentation animale sont attendues en hausse par rapport à la campagne 2010/11. Les expéditions vers l'Union européenne sont en diminution. Les perspectives d'exportations vers les pays tiers sont moins favorables (8 Mt contre 12,9 Mt l'année dernière) en raison de la réduction des disponibilités et du retour de la concurrence de la mer Noire.

## BILANS FRANÇAIS

### > Blé tendre 2011/12 : des disponibilités en retrait

La production de blé tendre est estimée à un peu plus de 33,4 Mt. Elle diminuerait donc de plus de 6 % par rapport à la récolte 2010 en raison d'un rendement moyen national en recul, évalué à un peu moins de 67 q/ha. Si ce dernier apparaît en baisse par rapport à la campagne précédente, il est cependant supérieur à ce qui était attendu au vu des conditions climatiques qui prévalaient à la sortie du printemps. Ce chiffre national cache cependant une très grande hétérogénéité de rendements à l'intérieur

même des régions. Conséquence d'un printemps chaud et sec, les parcelles en sols superficiels et non irrigués ont particulièrement souffert, alors que les terres profondes ou irriguées ont pu obtenir de très bons résultats.

La collecte de blé tendre est prévue à 29,8 Mt. Le taux de commercialisation devrait ainsi être supérieur à la moyenne décennale sans atteindre les niveaux observés lors des campagnes 2010/11 et 2009/10. Cette campagne sera aussi marquée par une diminution des importations de blé par rapport à la campagne écoulée. Elles sont prévues à 0,6 Mt.

### Bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2011/2012	2010/2011
	Prév. Sept	Prov. Sept
Stock initial	2 930	3 424
Collecte	29 821	33 009
Autres	660	1 482
<b>Total ressources</b>	<b>33 411</b>	<b>37 915</b>
Ut. intérieures	15 858	14 503
- dont FAB	5 600	4 258
Export. Grains	14 495	19 698
- Union européenne	6 380	6 681
- Pays-Tiers (y.c. A.A*)	8 000	12 903
Export. Farines	800	784
<b>Total exportations</b>	<b>15 295</b>	<b>20 483</b>
Stock final	2 258	2 930

\* AA : aide alimentaire

Source : FranceAgriMer

### > Céréales secondaires 2011/12 : production d'orges estimée à 8,9 Mt

La production d'orges est évaluée à 8,9 Mt, conséquence d'un recul des surfaces de 2 % par rapport à la récolte 2010 mais surtout d'un rendement en baisse de plus de 10 % par rapport à la campagne passée (57,5 q/ha contre 64,1 q/ha en 2010). Ce rendement national est le plus faible observé depuis la campagne 2007/08. La collecte devrait être légèrement inférieure à 7,1 Mt.

En revanche, la production de maïs devrait dépasser les 14 Mt. Cette prévision est encore une prévision avant récolte susceptible d'évoluer, mais à ce niveau, la production devrait permettre une collecte de plus de 12,4 Mt.

A l'inverse des céréales à pailles, les maïs ont connu dans la plupart des régions françaises des conditions climatiques presque idéales tout au long du cycle végétatif.

### > Évolution des prix des céréales

Après une légère remontée des cours au mois d'août liée aux inquiétudes concernant l'état des cultures en Amérique du Nord et les qualités dans les pays du Nord de la Communauté, on assiste à un léger repli des cotations des céréales françaises depuis le début septembre.

Le maïs est la céréale la plus chère en France, conséquence de fondamentaux haussiers (bilan mondial tendu, état des cultures aux États-Unis...). Même s'ils sont entretemps revenus presque à parité, les cours du maïs sont supérieurs à ceux du blé tendre depuis le mois de juin ! Sur le marché mondial, la situation est la même. Cette situation est inédite. C'est le contexte mondial qui maintient les prix du maïs à un niveau élevé dans l'UE alors que la production qui sera engrangée en Europe devrait être l'une des meilleures des 10 dernières années. Tel devrait être le paradoxe de cette campagne.

#### Bilan maïs

Milliers de tonnes	2011/2012		2010/2011	
	Prév. Sept		Prov. Sept	
Stock initial	2 220		2 365	
Collecte	12 421		12 357	
Importations	250		463	
<b>Total ressources</b>	<b>14 891</b>		<b>15 184</b>	
Ut. intérieures	6 434		7 128	
- dont FAB	2 900		3 471	
Exports Grains	6 285		5 602	
- Union européenne	5 800		5 313	
- Pays-Tiers	350		153	
Export. Produits	235		235	
<b>Total exportations</b>	<b>6 520</b>		<b>5 837</b>	
Stock final	1 936		2 220	

Source : FranceAgriMer

### > Aliments du bétail : plus de blé tendre, moins de maïs et d'orges

Le volume total des trois principales céréales utilisées pour l'alimentation animale est prévu en très léger retrait (moins de 1 %). Cependant, les incorporations de blé tendre devraient augmenter à 5,6 Mt, soit une progression de plus de 31 % par rapport à la campagne passée.

La modification de la hiérarchie des prix (comme évoqué précédemment, ceux du blé tendre sont désormais inférieurs à ceux du maïs) devrait favoriser l'introduction du blé dans les formules des fabricants. A cela s'ajoute la moindre disponibilité en pois cette campagne (la production est estimée à moins de 0,7 Mt). A l'inverse, le maïs verrait ses mises en œuvre diminuer de 16 % à 2,9 Mt contre près de 3,5 Mt en 2009/10. L'orge devrait également être beaucoup moins incorporée par les fabricants d'aliments du bétail (1,3 Mt) du fait sa faible attractivité en termes de prix.

### > Exports 2011/12 : une demande en blé tendre en baisse après une campagne 2010/11 exceptionnelle

En ce qui concerne le blé tendre, les livraisons intracommunautaires sont prévues en baisse (6,4 Mt contre 6,7 Mt en 2009/10). D'une part, les importations dans

l'UE en provenance des pays tiers (Russie et Ukraine) sont d'ores et déjà en forte hausse du fait d'un retour de ces deux pays à des niveaux de production normaux.

D'autre part, la qualité de la récolte allemande de blé tendre devrait être meilleure que celle de la précédente campagne et reprendre des parts de marché dans le commerce intra européen. L'origine française devrait aussi faire face à la concurrence des blés hongrois et tchèques vers l'Allemagne.

En revanche, le Benelux devrait se tourner de manière importante vers les marchandises françaises sous l'effet conjugué de l'augmentation des utilisations de blé dans les formulations et de la moindre disponibilité en blé tendre fourrager en provenance du nord de l'Union européenne.

#### Bilan orges

Milliers de tonnes	2011/2012		2010/2011	
	Prév. Sept		Prov. Sept	
Stock initial	1 428		3 137	
Collecte	7 063		8 339	
Importations	25		137	
<b>Total ressources</b>	<b>8 516</b>		<b>11 612</b>	
Ut. intérieures	2 041		3 034	
- dont FAB	1 300		1 997	
Export. Grains	4 295		5 674	
- Union européenne	3 595		4 387	
- Pays-Tiers	700		1 263	
Export. Produits	1 400		1 476	
<b>Total exportations</b>	<b>5 695</b>		<b>7 151</b>	
Stock final	781		1 428	

Source : FranceAgriMer

Les exportations à destination des pays tiers devraient reculer à 8 Mt en raison du retour de l'origine mer Noire sur le marché mondial (en particulier à destination de l'Égypte). Paradoxalement, à fin août, 1,5 Mt ont déjà été chargées à partir des ports français, ce qui représente à peu près le tonnage embarqué sur la même période en 2010/11 mais le débouché algérien représente 0,9 Mt contre 0,6 Mt l'année dernière à la même époque.

Les ventes d'orges aux pays de l'Union européenne reculeraient, en particulier vers le Nord communautaire (la prévision est établie à 3,6 Mt contre 4,4 Mt pour la campagne 2010/11). Parallèlement, les exportations de cette céréale devraient diminuer en direction des pays tiers, à 0,7 Mt du fait de la vive concurrence de l'Ukraine.

A l'inverse des autres céréales, les ventes de maïs français seront plus importantes en 2011/12 vers les autres pays européens. Elles devraient atteindre 5,8 Mt, soit une augmentation de plus de 9 % par rapport à la campagne précédente. Plus particulièrement, nos livraisons vers les Pays-Bas et la péninsule ibérique devraient nettement augmenter, regagnant ainsi des parts de marché au détriment des origines américaines et sud-américaines qui ne sont pas compétitives. En effet les prix Fob argentins, américains, brésiliens atteignent des valeurs supérieures à celles de leurs homologues français. Vers les pays tiers, notre objectif est fixé à 350 000 tonnes.

## PRIX PAYES AUX PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Malgré les corrections à la baisse relevées en juillet, la campagne 2011/12 s'ouvre sur des prix significativement supérieurs à ceux pratiqués depuis 2005/06, dans un contexte de baisse généralisée de la production, seul le maïs conservant une récolte équivalente. En effet, les prix fermes constatés à la mi-août, indiquent des bonus moyens, toutes espèces enquêtées, s'échelonnant de + 9 % par rapport aux prix d'août 2007 jusqu'à + 109 % par rapport à ceux d'août 2005. Comparés à la précédente campagne, les prix fermes actuels sont supérieurs d'environ 23 %. Le blé tendre échappe toutefois à cette tendance. En effet, la tonne de blé tendre s'échange à 7 % de moins qu'en août 2010 et reste moins cher payée qu'en août 2007. Comme l'an passé, la prudence est de mise sur les prix d'acompte, avec à nouveau un différentiel important prix fermes et prix d'acompte, notamment pour le blé dur et les orges. La répartition des transactions entre modalités d'achat est également remarquable, avec une part de l'acompte particulièrement faible pour un début de campagne, notamment pour le blé tendre (moins du tiers des volumes échangés).

### > Blé tendre

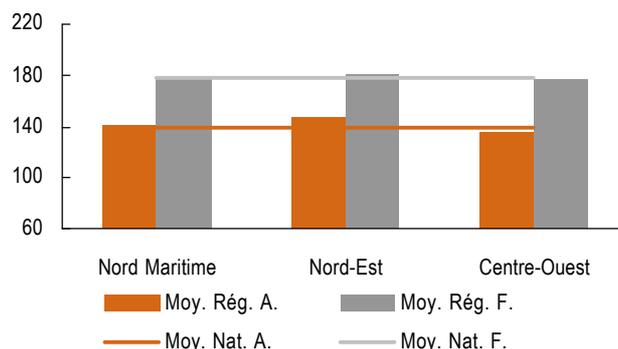
Se démarquant des autres espèces enquêtées, le blé tendre entame cette nouvelle campagne avec des prix d'achat fermes inférieurs de 7 % à ceux pratiqués au début de la précédente campagne. A 178 €/t, les prix actuels sont également légèrement plus faibles que ceux relevés en août 2007 (- 3 %). En revanche, les prix d'acompte bénéficient, à 139 €/t, d'un bonus de + 20 % par rapport par rapport à l'an passé, cette modalité d'achat concernant cependant une faible part des transactions pour cette période de l'année. Les situations régionales sont caractérisées par une homogénéité des prix, particulièrement pour les prix pratiqués en achat ferme, l'écart

En €/t	août 2011		août 2010	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	139	178	116	192
Blé dur	208	291	137	210
Orge mouture	112	168	88	160
OBH*	132	196	91	160
OBP**	146	230	104	182

\*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver  
\*\*OBP : Orges Brassicoles de Printemps

Source : FranceAgriMer

### Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

maximum relevé entre deux regroupements régionaux ne dépassant pas 5 €/t. Sur les prix d'acompte, le différentiel maximum atteint 12 €/t.

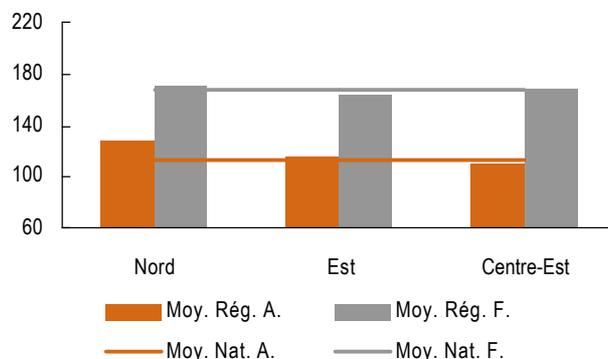
### > Blé dur

Accusant la plus forte baisse de production parmi les espèces céréalières, le blé dur bénéficie de prix de début de campagne nettement supérieurs à ceux de 2010/11. Les prix d'acompte, qui ont concerné 60% des transactions, sont ainsi supérieurs de 52 % à ceux d'août 2010, pour une moyenne autour de 208 €/t. En achat ferme, la tonne de blé dur s'échange en moyenne à 291 €/t, soit 38 % de plus qu'en 2010/11.

### > Orges

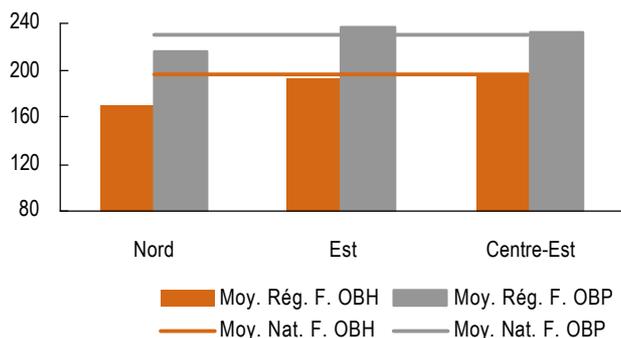
Au sein des orges, les gains les plus conséquents concernent les orges brassicoles, et notamment les variétés de printemps. Par rapport à l'an passé, le bonus atteint + 22 % (hiver) et + 27 % (printemps) sur les prix fermes, modalité d'achat qui concerne un peu plus de la moitié des transactions. Ainsi, une tonne d'orges brassicoles s'échange en moyenne à 196 €/t en variété d'hiver et 230 €/t en variété de printemps. A l'échelle régionale, les prix se tiennent dans un intervalle de 20 (printemps) à 28 €/t (hiver).

### Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Les orges fourragères sont achetées à des prix fermes faiblement supérieurs à ceux de 2010/11 (+5%) et de 2007/08 (+4%). A 168 €/t en moyenne, la fourchette de prix avec le blé tendre s'est donc nettement resserrée, puisque le blé ne s'achète qu'à 10 €/t de plus. Les don-

**Orges de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t**

Source : FranceAgriMer

nées régionales révèlent une grande homogénéité des prix. L'écart maximum entre 2 regroupements régionaux n'est que de 6 €/t, avec un minimum de 164 €/t pour la zone Est et 170 €/t pour le Nord.

**> Maïs**

Seule céréale pour laquelle un niveau de production équivalent à celui de l'an passé est attendu, le maïs a perdu respectivement 24 et 32 €/t pour le prix d'acompte et le prix ferme en juillet. En août, les prix se sont maintenus inchangés, à 167 €/t pour l'acompte et 186 €/t pour la ferme (plus de ¾ des achats). Ce niveau de prix correspond à un bonus de + 15 % en ferme par rapport au prix d'août 2010, mais à un recul de - 9% par rapport à celui

d'août 2007. Sur les 2 premiers mois de campagne, le maïs conserve ainsi un prix supérieur à celui du blé (+ 8 €/t), confirmant la rupture observée en juin.

**> Avoine et Triticale**

La configuration des prix de l'avoine en ce début de campagne est très proche de celle relevée début 2007/08. Ainsi, à 134 €/t, le prix d'acompte (2/3 des achats) est quasi équivalent, de même que le prix ferme, à 178 €/t (173 €/t en août 2007). En revanche, ces prix sont en hausse de près de + 60% par rapport à août 2010, quelle que soit la modalité d'achat, la récolte en avoine enregistrant cette campagne la plus forte baisse après le blé dur.

Le triticale se négocie à 25 % de plus qu'en août 2010, tant en ferme qu'en acompte. Cette dernière modalité rassemble 80% des transactions.

En €/t	août 2011		août 2010	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	167	186	130	161
Avoine	134	178	85	111
Triticale	136	160	109	127

Source : FranceAgriMer

**Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :**

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
- Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.
- Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.
- Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.
- Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.
- Triticale : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

**Méthodologie**

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les services régionaux de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs.

Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collecte de FranceAgriMer).

Sources principales : Prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer - Prix d'achat à l'intervention : CGE/DG-Agri - Prix de marché départ zones de production : La dépêche Agricole et Commerciale - Prix de marché rendu zones portuaires : Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.

Rédaction : unité Grandes Cultures / service Marchés et études de filières - T. Champagnol/thibaut.champagnol@franceagrimer.fr -

Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)